

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/08/2024 - 14688 - 2021 B 03059 - 904 408 978 - ATERIMA FRANCE SAS



Formulaire F-101 2065
pour 2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice d'imposition	01012023	Classe	31122023	Régime d'imposition	
Déclaration consolidée pour l'ensemble du groupe					
PRIME IMPOSABLE					
SIRET					
IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ATERIMA FRANCE SAS			11 RUE ALEXANDRE MARI		
SIRET			06300 NICE		
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
RÉGIME FISCAL DES GROUPE					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse et lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
ACTIVITÉS EXERCÉES					
Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n° 2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15%		51 246 Déficit			
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			
Autres PV imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Reprise d'entreprise en difficulté art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies			
Bassins urbains à dynamiser (BUID), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneurial, art. 44 octies A			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W			
DÉDUCTIONS (cf notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant ce l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité					
CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS MOBILIERS (cf notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%					
CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des flacons fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Non concerné par le régime des entreprises comptables					
Non concerné par le régime des entreprises comptables					
GÉSTION COMPTABLE CORSE CONTINE LES JARDINS DE SOGA Bâtiment F 20200 BASTIA Tél: 04 93 34 98 30					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viséur conventionné:					
Date:					
Qualité et nom du signataire:					
Signature					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viséur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Cérid 0002

Dossier N° 000086 en Euros

Attestation de présentation des comptes

GÉSTION COMPTABLE CORSE CONTINE

Source: Quattrini



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

L&N
 E&N
 F&N

Désignation de l'entreprise ATERIMA FRANCE SAS

Adresse 11 RUE ALEXANDRE MARI 06300 NICE

Nº 2067 (2024)

ANNEE . . . ou exercice

de 01/01/2023

КНД 31122023

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

A - TRAIS ALLOUES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES DES TROIS PREMIERES CATEGORIES	
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPE	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

MONTANT DES COLONNES 1 A 4					APPEREUVES				TOTAL DES COLONNES 5 A 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
					</				

** TOTALS

B - AUTRES FRAIS	
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 3

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice ⑪	
- de l'exercice précédent ⑪		- de l'exercice précédent ⑫	

Nom et qualité du signataire _____
 A NICE _____
 Signature, _____

845 au capital
 ATERIMA FRANCE

World Council

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

A NICE

Signature _____

ATERIMA FRANCE
SAS au capital de 132.000 EUR
RCS Nice
Rue Alexandra Mari: 06300 Nice
Tél : 04.93.87.62.17
www.aterima.fr

①

BILAN ACTIF

N° 2050 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ATEMA FRANCE SAS		Date de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 1 RUE ALEXANDRE PARI		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 93440897800016		Néant : ☐	
		Exercice N des Jc : 13-12-2023	
		N-1 : 13-12-2022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB		
Frais de développement *	AC		
Cessions, brevets et droits similaires	AD		
Fonds commercial (I)	AE		
Autres immobilisations incorporelles	AF		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG		
Terreins	AH		
Constructions	AI		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AJ		
Autres immobilisations corporelles	AK		
Immobilisations en cours	AL		
Avances et acomptes	AM		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AN		
Autres participations	AO		
Créances rattachées à des participations	AP		
Autres titres immobilisés	AQ		
Prêts	AR		
Autres immobilisations financières *	AS		
	AT		
	AU		
	AV		
	AW		
	AX		
	AY		
	AZ		
	BA		
	BB		
	BC		
	BD		
	BE		
	BF		
	BG		
	BH	136 313	136 313
	BI		
	BJ	136 313	136 313
	BK		
	BL		
	BM		
	BN		
	BO		
	BQ		
	BR		
	BS		
	BT		
	BU		
	BV		
	BW		
	BX	557 725	168 514
	BY		489 211
	BZ	9 997	9 997
	CA		5
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF	47 608	47 608
	CG		213 240
	CH		
	CI		
	CJ	715 329	168 514
	CK		546 815
	CL		592 884
	CM		
	CN		
	CO	851 642	168 514
	CA		683 128
	CB		729 197
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		
	CA		
	CB		
	CC		
	CD		
	CE		
	CF		
	CG		
	CH		
	CI		
	CJ		
	CK		
	CL		
	CM		
	CN		
	CO		

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40.000.....)	DA		40 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		13 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EI)	DG			
	Report à nouveau	DH		21 025	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		71 165	34 225
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		145 390	74 225
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		134 675	134 675
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 288	13 319
	Dettes fiscales et sociales	DY		400 681	506 884
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		94	94
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		537 738	654 972
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		683 128	729 197
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		537 738	554 972
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012.

Fiscal Quality

Dossier N° 000686 en Euros

Attestation de présentation des écarts

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cet état

Designation de l'entreprise : APERIDA FRANCE SARL		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services**	FD		FE		FF	
		FG	2 026 669	FH		FI	2 018 965
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 026 669	FK		FL	2 018 965
CHARGES D'EXPLOITATION	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	14 253
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 026 669 2 033 217
	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
CHARGES FINANCIERES	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	203 625 146 293
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 436 1 157
	Salaires et traitements*					FY	1 365 020 1 319 620
	Charges sociales (10)					FZ	349 402 357 369
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* dont forces de commerce IIS				GA	
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	160 514
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	3 466
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 932 950 1 992 952
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	93 718 40 265
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIERES	Total des produits financiers (V)					GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
CHARGES FINANCIERES	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS II - II + III - IV + V - VI					GW	93 718 40 265

Fichier N° 00666 en euros

Attestation de préparation des comptes

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS		Néant ☐	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 394
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	3 394
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 366)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices *		IK	19 187
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 026 697
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 998 992
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	71 165
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont :	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont :	- Crédit bail mobilier *	HP	
	- Crédit bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	AI	14 253
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montants des cotisations sociales obligatoires hors USC/CRD5)	A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	3 475
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(13)	Dont cotisations obligatoires	A9	
	Dont cotisations Madelin	A7	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nº 2954 2024

10/20/2013

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS

Néant ☒

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF		PG		PH		
TOTAL I	RK		RM		RN		RO		
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		OS		QT		
TOTAL II	QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	QY		QZ		QA		QB		

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	N1	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RO	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SA	SB	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. générales, agencements et aménagements	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL III	NL						NO
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général réajusté (NP + NQ + NR)	NW	Total général réajusté (NS + NT + NU)			NY	Total général réajusté (NV - NY)	
						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

Dossier N° 009686 en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Statuts

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS

Néant ☐

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) ⁽¹⁾	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) ⁽¹⁾	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TH	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	3J	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I) du CGI)	3J	JK	KL	JM
	Autres provisions réglementées (I)	3V	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TI
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	6O	6P	6Q
		- titres de participation	6L	6M	6N
		- autres immobilisations financières (I) *	6O	6P	6Q
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(I) à détailler sur feuilles séparées selon l'année de constitution de la provision, ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

8

ETAT DES ECHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE "

N° 2057 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an	
				1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	136 313	UV	136 313	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients donneurs ou bilingues	VA							
	Autres créances clients	UX	657 725		657 725				
	Créance représentative de titres (Préciser pour détermination prêts ou remis en garantie * (voir note 20))	ZI							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ							
	Etat et autres	VM							
	collectivités	VD	3 018		3 018				
	publiques	VN							
	Divers	VP	6 979		6 979				
	Groupe et associés (2)	VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR							
	Charges constatées d'avance	VS							
	TOTAUX	VT	804 035	VU	804 035	VV			
	REVENUS	(1) Montant des	VD						
- Prêts accordés en cours d'exercice		VE							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VF							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an et 5 ans au plus	
				1		2		3	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG							
	à plus de 1 an à l'origine	VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 288		2 288				
Personnel et comptes rattachés		8C	50 551		50 551				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	25 475		25 475				
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	16 167		16 167				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	308 487		308 487				
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
Groupe et associés (2)		VI	134 675		134 675				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	94		94				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		7Z							
Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX		VY	537 738	VZ	537 738				
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Copie à conserver

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications sont à fournir pour chaque case dans le tableau ci-dessous.

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS		Régime ☐		Exercice N, du 01/01/2024 au 31/12/2024	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	71 165
Charges non déductibles en déduction du résultat fiscal	Avantages pécuniaires non déductibles * (sauf amortissements et dépréciations des immobilisations)	WD		WB	
	Autres charges et dépenses comptabilisées (art. 39-1 du C.G.I.)	WE		XC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de location longue durée	WF		XD	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WG		XE	
	Amendes et pénalités	WH	3 394	XF	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *	WI		YG	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				YH	19 187
Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes au C.I.E.				YI	
Moins-values nettes à long terme				YJ	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				YK	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				YL	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées				YM	
Régime des sociétés mères et des filiales *				YN	
Produit net des actions et parts d'intérêts :				YO	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)				YP	
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *				YQ	
Majoration d'amortissement *				YR	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)				YS	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				YT	
III. RÉSULTAT FISCAL				YU	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				YV	93 746
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				YW	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				YX	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne YN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne YO)				YY	93 746

Dossier N° 00540 en Etrex.

Attestation de création des données

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS		Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes X3 et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T)		YN	YO
À reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne VII	↓ ligne VIIJ

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exemplaire à conserver par le déclarant

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS										Neant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan, de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	13 200					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	34 225		- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	QE			Dividendes	ZE							
					Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	QF	34 225		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	21 025						
TOTAL II										ZH	34 225		
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N :													
Exercice N-1 :													
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail immobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			YQ	20 642	17 110						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)				YS	118 339	87 809						
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YY								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			SY	64 644	41 373						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	203 625	146 293						
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ	11 436	1 157						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				VX	11 436	1 157						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe irrécouvrable sur les produits pétroliers)				YY	409 600	390 380						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				VZ	27 321	12 032						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2023)*				QB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				QS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%					
	- Numéro de centre de gestion agréé *	N°											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévue par art.38 II de l'ann. III au C.G.)												
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
RÉGIME DE GROUPE*	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 15 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 15 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Copie Quadern

Dossier N° 200584 en Euros.

Attestation de cotation des cotations

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2039-A 2024

Désignation de l'entreprise : **AFREINA FRANCE SAS** Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette résiduelle ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⁽¹⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽²⁾	Court terme ⁽³⁾	Long terme ⁽⁴⁾			Plus-values imposables à 19 % (1) ⁽⁵⁾
			19 %	15 % ou 12,8 %	6 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⁽²⁾)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⁽³⁾)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹⁾						

(A) (B) (C)
(validation par la loi)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis A, 208 C et 210 E du CGI.

CapitalQuint

Dossier N° 003636 en Euros

Attestation de préservation des comptes

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

(13)

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2002

Impaired Quality

Debit: N° 000485 en Euros.

Attestation de présentation des comptes

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

Formulaire obligatoire (ann. 51 A)
du Code Général des Impôts

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

FORMULAIRE EDI

N° 2059-E 2024

16

Désignation de l'entreprise : ATERIMA FRANCE SAS		N° SIRET ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois 1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *		YP	0
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RI	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 026 669	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	2 026 669
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OII		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Remises sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	20	
TOTAL 2		OM	20
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON	(283)	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	184 147	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	3 466	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	167 330
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 939 366	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 839 366	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant jusqu'à 12 mois)	GX	2 026 669	Effectifs au sens de la CVAE *
	EY		0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	IIX		
Période de référence	GY	01/01/2023	OZ
Date de cession	HR		31/12/2023

Cours Orange

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 1 à 4 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée (ligne 143, pointes en ligne 173).

* Des entreprises concernées ces données sont à saisir sur la ligne n° 1330-CVAE-SD / Répartition des cotisations dans le tableau n° 1331-RENT-SD / Cotation fonction des entreprises : qualification des effectifs.

Dossier N° 00696 en Euros.

Attention de présentation des comptes

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou indirectement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLÔS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

9 0 4 4 0 8 9 7 8 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ATERIMA FRANCE SAS

ADRESSE (voie)

11 RUE ALEXANDRE MARI

CODE POSTAL

06300

VILLE

NICE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

132

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

ATERIMA SPOLKA AKCYJNA

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

00.00

Nb de parts ou actions

132

Adresse :

N°

Voie

Code postal

06300

Commune

NICE

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Cet état est à conserver par le déclarant

Dossier N° 000600 en Euros.

Attestation de présentation des données

GESTION COMPTABLE CORSE CONTINENT

ATERIMA FRANCE SAS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 132 000.00 €

Siège social : 11, RUE ALEXANDRE MARI

06300 NICE

904 408 978 RCS NICE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Et les trente juin, à dix heures,

Les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 10 juin 2022.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présentes ou représentés

- ATERIMA Pologne, propriétaire de 132 actions.

SLAWOMIR CHINIEWICZ préside la séance en qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 132 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le rapport de gestion de la présidente,
- le texte des résolutions proposées.

Puis déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion et le président, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion et la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses

Page 1 sur 2



Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne au le président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 71 165.49 €, de la manière suivante :

- Un résultat de..... 71 165.49 €

Affectée en totalité au compte « Report à nouveau »

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

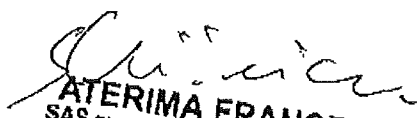
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

La présidente

Un actionnaire


ATERIMA FRANCE
SAS au capital de 132.000 EUR
904 408 978 RCS Nice
11 Rue Alexandra Mari - 06300 Nice
Tél : 04.93.87.62.17
www.aterima.fr